

## - NOTE AUX RÉDACTIONS -

### [INFO TRAVAUX]

#### Reprise des travaux RD 42

#### Création d'un demi-échangeur pour l'accès à la future zone d'activités Commune de Fourmies

Le 2 mars dernier, le Département du nord a entrepris des travaux de création d'un demi-échangeur pour permettre l'accès à la future zone d'activités et à l'entrée ouest de Fourmies.

Interrompus depuis le 13 mars, les travaux n'avaient pas été relancés suite à la crise sanitaire. Le chantier reprendra **à compter du lundi 18 mai 2020 pour une durée de 3,5 mois** sous réserve des conditions climatiques et de l'évolution de la situation sanitaire.

Les travaux comprennent :

- Le dégagement des emprises,
- La création de la structure de chaussée et de l'assainissement des futures bretelles,
- Le raccordement de l'échangeur sur la RD42 et sur la rue Jeanne III,
- La mise en œuvre de la couche de roulement.

Dans le cadre de cette opération, des plantations seront réalisées.

#### Organisation des travaux

Les travaux sont réalisés sous circulation avec la mise en place d'un alternat.

#### Montant des travaux

500 000 Euros TTC répartis ainsi 250 000 Euros financés par le Département du Nord et 250 000 Euros par la Communauté de Communes Sud Avesnois.

#### Mise en place de clauses d'insertion

Les entreprises chargées de la réalisation du chantier devront employer des personnes éloignées de l'emploi pour un total de 85 heures prévues.



Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBT en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux suivront également un protocole visant à assurer la sécurité de tous.